



SMIRTOM
de la Région de Montargis
20, rue de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

Rapport d'activité 2010

Collecte



Traitement



Déchèteries

Recyclage



Com^o

Qualité



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SMIRTOM DE MONTARGIS

20 rue de Chaumont
PARC DE CHAUMONT
45120 CORQUILLEROY
Tél : 02.38.87.37.38- Fax : 02.38.87.37.39
Courriel : accueil@smirtom.fr

Président :

Jean Charles LAVIER

Directeur de la publication :

Jean François BOUTON

Textes et photos : SMIRTOM

SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES

CHAPITRE 1 : LE SYNDICAT

I-1/ PRESENTATION du SMIRTOM : Territoire et population p.7

I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE p.9

I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES :
Deux modes de collecte Différents..... p.11

CHAPITRE 2 : LA COLLECTE SELECTIVE p. 13

CHAPITRE 3 : LES DECHETERIES

III-1/ LES DECHETERIES p.16

III-2/ APPORTS AUX DECHETERIES p.18

III-3/ COLLECTE DES DECHETS VERTS p.20

CHAPITRE 4 : LES ORDURES MENAGERES p.21

CHAPITRE 5 : SYNTHESE DES DECHETS MENAGERS p.22

CHAPITRE 6 : LES OUTILS DE TRAITEMENT

VI-I/ PLATE-FORME DE DECHETS VERTS p. 24

VI-II/ LE CENTRE DE TRI p.25

VI-III/ L'UNITE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES p.26

INDICATEURS FINANCIERS

CHAPITRE 1 : LES CONTRATS p. 30

CHAPITRE 2 : INDICATEURS DES COUTS DU SERVICE

II-1/ LOGISTIQUE /COLLECTE p.32

II-2/ PERSONNEL p.33

II-3/ FRAIS GENERAUX p.34

II-4/ COUTS/ACTIVITES p. 36

CHAPITRE 3 / RECETTES ET PARTICIPATIONS p. 37

CHAPITRE 4 : LES AIDES ET SUBVENTIONS

CHAPITRE 5 : LES COUTS

V-1/ COUTS TECHNIQUES COMPLETS/OM p.39

V-2/ COUTS TECHNIQUES/COMPLETS/AIDES/CS p.41

V-3/ COUTS TECHNIQUES/COMPLETS/DECHETERIES p. 42

CHAPITRE 6 / SYNTHESE DES COUTS/TONNES/HABITANTS..... p.43

ANNEXES



SMIRTOM
de la Région de Montargis
20, rue de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

INDICATEURS TECHNIQUES

*Rapport
d'activité 2010*



I-I/ PRESENTATION du SMIRTOM : Territoire et population

Le SMIRTOM, Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour 3 groupements de communes autour de Montargis :

- l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing,
- la Communauté de Communes des 4 Vallées
- et le Syndicat de Montargis Rural

Ils représentent 35 communes soit **79 648 hts** au dernier recensement de 2007, c'est à dire **2 757 habitants de plus qu'en 1999**.

En plus de ces 35 communes, le SAR, Syndicat d'Aménagement Rural de la région de Courtenay, adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères. Il représente 25 communes soit **20 430 habitants**. (Recensement 2007).

Chacune des intercommunalités adhérentes est représentée par des élus qui siègent au conseil Syndical du SMIRTOM. Le nombre d'élus varie selon la taille de celle-ci.

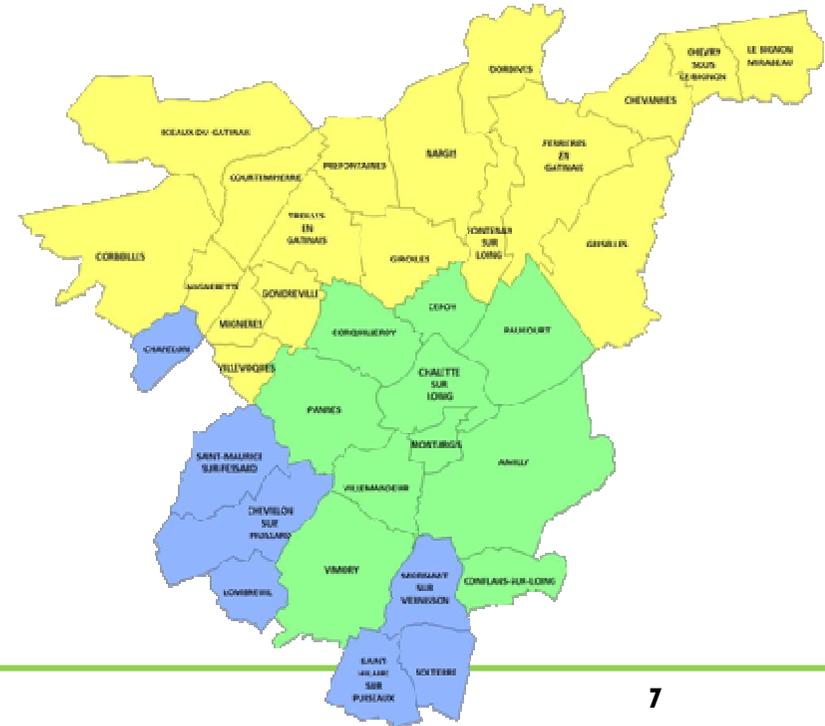
A/ l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) : 10 communes, 59 755 hts

Sont élus TITULAIRES :

- Jean-Charles LAVIER (Président) ; Alain CORROYER Amilly
- Dominique LOISEAU Cepoy
- Christophe RAMBAUD (vice Président) ; Eric PEPIN Châlette-sur-Loing
- Robert LETORT Conflans-sur-Loing
- Jean-Marie DUCHENE Corquilleroy
- Carole BUTOR ; Bernard DUVAL Montargis
- Claude THIERRY Pannes
- Serge JOUDRIER Paucourt
- Roland BOURDOIS Villemandeur
- Bernadette ABSOLU Vimory

Sont élus SUPPLEANTS :

- Guy HAGHEBAERT ; Michel PECHER..... Amilly
- Liliane BERTHELIER,
Christian BERTHIER Châlette-sur-Loing
- Bernard BUISSON..... Conflans-sur-Loing
- Jean-Paul SCHOULEUR Cepoy
- Gérard SPILMONT Corquilleroy
- Bernard VAILLANT
Jean-Noël GUILLAUME..... Montargis
- Bruno DELAHAIE Pannes
- Bernard DELAVEAU..... Paucourt
- Denise SERRANO ; André PRIGENT... Villemandeur



B/ Syndicat de Montargis Rural : 7 communes, 3 833 hts

Sont élus TITULAIRES :

Robert DUBOIS (vice Président) Lombreuil
Christian BOURILLON Chevillon/Huillard

Sont élus SUPPLEANTS :

Gérard LELIEVRE ST-Maurice/Fessard
Jean-Claude DECOURT Solterre

C/ Communauté de Communes des 4 Vallées : 18 communes, 16 060 hts

Sont élus TITULAIRES :

Jean-Pierre COURAL, Vice président Nargis
Georges GARDIA Corbeilles-en-Gâtinais
Gérard LARCHERON Ferrières-en-Gâtinais
Patrick BIGEARD Chevry-sous-le-Bignon

Sont élus SUPPLEANTS :

Philippe ARBEL..... Chevry-sous-le-Bignon
Eric HEISSAT..... Le Bignon Mirabeau
Jacquie GRISARD..... Girolles
Daniel MELZASSARD..... Villevoques

**35 COMMUNES - 79 648 habitants
21 296,30 tonnes d'Ordures Ménagères collectées**

**D/ le SAR de Courtenay Château-renard :
25 communes 20 430 hts**



Sont élus :

TITULAIRE : Claude NOEL Bazoches-sur-le-Betz

SUPPLEANT : Marc BENEDIC Château-Renard

**Le traitement des Ordures Ménagères réalisée par le
SMIRTOM concerne une population totale de 100 078 hts
pour un total de 26 587.200 tonnes d'Ordures Ménagères**

I-2/ LE SERVICE DE COLLECTE

A/Le personnel du SMIRTOM

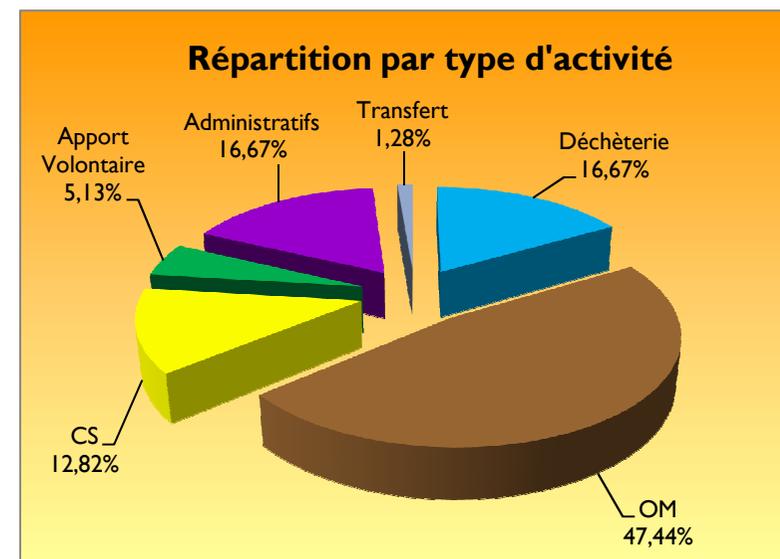
Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie » par le personnel du Syndicat. Ils sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

Fin 2010, le SMIRTOM comptait un effectif de 78 agents dont 2 en disponibilité et 7 contrats d'adaptation à l'Emploi.

Tableau des effectifs

Répartition du personnel par type d'activité - au 31/12/2010 : 78 salariés							
	Déchèterie	Collecte			Administratifs	Transfert	TOTAUX
		Porte à porte : 47		Apport Volontaire			
		OM	CS				
Equivalent temps pleins	13	37	10	4	13	1	78
%	16,7 %	47,4 %	12,8 %	5,13%	16,67 %	1,28 %	100 %

A cet effectif s'ajoutent 4 agents administratifs à temps partagé de l'Agglomération Montargois Et rives du Loing.



B/ Le Matériel du SMIRTOM

Matériel	Affectation
9 camions benne.....	5 collectes OM, + 2 remplacements 2 collectes OM/CS,
1 petite benne	Collecte des rues étroites
1 camion grue benne 6 x 4.....	Collecte Sélective en apport volontaire
1 camion grue et benne 6 x 4 x 2	Collecte Sélective en apport volontaire
4 bennes 20 m3 pour compacteur	Transfert des emballages
4 bennes 30 m3	Transport/transfert divers
1 utilitaire 20m3 hayon élévateur	Transfert des D3E
1 benne compactrice	Collecte des emballages en apport volontaire
2 fourgons	Distribution sacs / bacs
2 utilitaires benne	Transport et petite collecte
1 pelle mécanique	Reprise des matériaux
2 chargeuses	Déchèteries
1 chariot élévateur	manutention
Une presse à balles	conditionnement du carton
3 voitures légères	
3 fourgonnettes	

Cette année le Syndicat investi dans :

- 1 nouveau fourgon d'occasion au titre du remplacement
- 1 petite benne de collecte de 6m3
- 2 bennes à déchets de 30m3
- 2 caissons compacteur de 20m3



I-3/ ORGANISATION DES COLLECTES : Deux modes de collecte différents

La collecte en porte à porte : il s'agit d'un ramassage des déchets « devant l'habitation ».

La collecte en apport volontaire : il s'agit d'un ramassage des déchets à des points de dépôts (colonnes enterrées ou non).

Fin 2010, le schéma de collecte a été redéfini :

D'après les principes suivants :

- Réajustement des fréquences de collecte aux tonnages à ramasser tout en tenant compte de la de la typologie de l'habitat.
- Simplification du geste de tri par la mise en œuvre d'une collecte commune des papiers avec les emballages.

Les changements intervenus :

Pour les Ordures Ménagères Résiduelles :

- Maintien de la fréquence à 2, 3 ou 5 passages par semaine dans les centres villes pour un habitat dit en « front bâti continu ». (sans jardin ou possibilité de stockage de bacs réduit)
- Réduction de la fréquence de 2 à 1 passage par semaine pour l'habitat pavillonnaire (avec jardin et possibilité de stockage de bacs),
- Mise en place progressive de collectes enterrées en apport volontaire pour l'habitat collectif verticale pieds d'immeuble.

Pour la Collecte Sélective :

- Suppression de la collecte en apport volontaire (emballages et papier).
- Mise en commun des collectes des emballages ménagers et du papier
- Extension de la collecte des emballages ménagers et du papier au porte à porte sur l'ensemble du syndicat.
- Réduction de la fréquence de 1 passage par semaine à 1 passage par quinzaine pour l'habitat pavillonnaire,
- Maintien d'une collecte par semaine pour les centre villes.
- Mise en place progressive de collectes enterrées en apport volontaire pour l'habitat collectif verticale pieds d'immeuble.

Pour la collecte du verre aucun changement

Toutes les Ordures Ménagères collectées sont acheminées vers le four d'incinération d'Amilly.



CHAPITRE 1 : ORGANISATION DES COLLECTES

INDICATEURS TECHNIQUES



Fin 2010 – début 2011 : développement de la collecte enterrée en habitat collectif. Mise en place de points d'apports volontaire en pied d'immeubles en collaboration avec les bailleurs sociaux et les différentes communes.

Le premier site à bénéficier de ces nouveaux dispositifs est le quartier de l'ANRU. Ces bornes sont en permanence disponibles en pied

d'immeuble. Elles permettent l'accès aux personnes à mobilité réduites, aux enfants et aux personnes âgées.

Elles sont insonorisées, incombustibles et sécurisées. Leur collecte ne nécessite qu'un chauffeur et permet une plus grande souplesse de programmation qu'une collecte classique.

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

L'extension de la Collecte Sélective en porte à porte sur la totalité des communes a pour objectif d'augmenter l'ensemble des tonnages emballages et Magazines collectés.

Sur les 3 premiers mois de cette extension (octobre, novembre et décembre 2010), les tonnages ainsi collectés ont fait progresser la performance de recyclage de 33 %.

1ERE PHASE : SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Emballages et papiers à recycler

Emballages métalliques

Cartons et briques

Papiers

Uniquement bouteilles et flacons en plastique

NON RECYCLÉS
à jeter dans votre poubelle ordinaire

Un doute ?
Jeter dans la poubelle ordinaire
ou Tél. 02 38 87 37 38 - accueil@smirtom.fr

ECO EMBALLAGES
Du monde plus propre est entre nos mains

A Paucourt, je trie toute l'année

Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31

Un doute ? Jeter dans la poubelle ordinaire
ou Tél. 02 38 87 37 38

ECO EMBALLAGES
Du monde plus propre est entre nos mains

C/ La Collecte des professionnels : Redevance Spéciale.

Le SMIRTOM a mis en place la Redevance Spéciale. Les différentes collectes organisées auprès des commerçants font l'objet d'une convention signée par les deux parties et d'une facturation au trimestre.

En 2010, plusieurs collectes étaient organisées pour les professionnels :

1 /La collecte des Ordures Ménagères et la Collecte sélective.

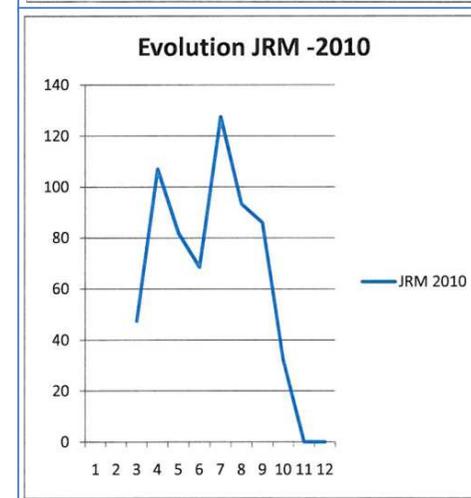
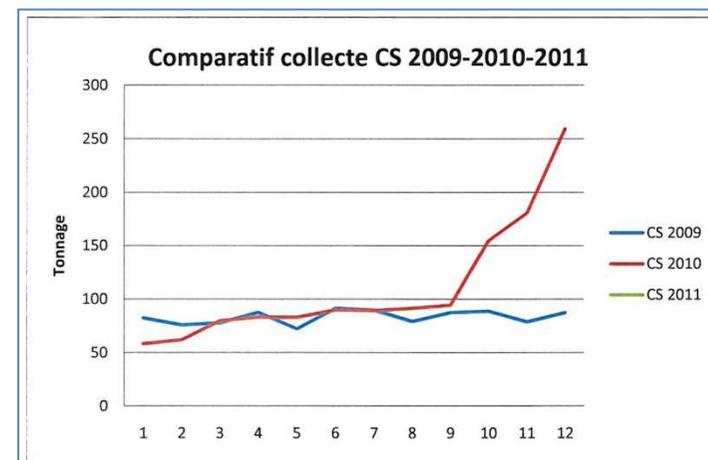
2/ La collecte des CARTONS

- en porte à porte le mercredi soir
- en porte à porte le jeudi pour les commerces de l'hyper centre de Montargis, prestation effectuée par l'ALPEJ

3/ La collecte du PAPIER qui a été supprimée par la simplification du geste de tri et le changement des consignes du 04 Octobre 2010.

COLLECTE SELECTIVE : TAUX DE CAPTAGE PAR MODE DE COLLECTE (hors refus de tri et variation de stocks)

FLUX	2009	DECHETERIES		PAP		APV		TOTAL	Evolution 2009 à 2010
		Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
VERRE	2 481,98					2 242,30	100%	2 242,30	-10%
EMBALLAGES	994,58			671,44	72%	264,18	28%	935,62	-6%
CARTON	523,65	348,32	68%	164,98	32%			513,30	-2%
JOURNAUX MAG.	1 435,70					1 113,08	100%	1 113,08	-29%
EMB. JRM				558,12				558,12	
TOTAL/MODE	5 435,91	348,32	6%	1 394,54	26%	3 619,56	67%	5 362,42	-1,35%



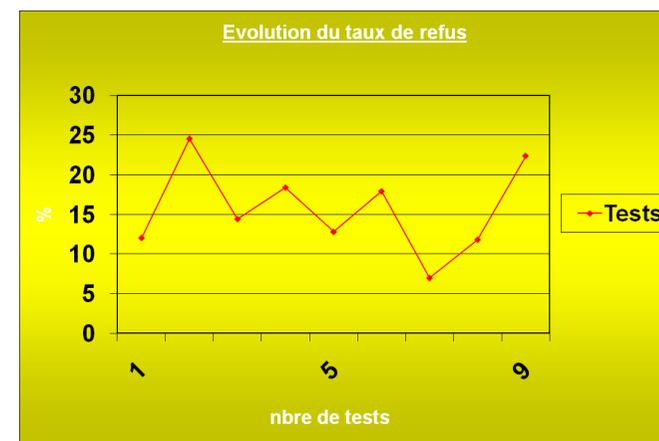
Décembre 2010 : le cumul des deux matériaux est de 260 tonnes pour un cumul en septembre de 195 tonnes soit une progression

globale d'environ + 65 tonnes soit +33 %.

Deux facteurs entrent en ligne de compte dans cette progression ; la mise en place de la CS au porte à porte sur l'ensemble du syndicat et la simplification du geste de tri des papiers. Cette première approche est à confirmer sur la durée et à pondérer des variations saisonnières. Elle reste très significative.

COLLECTE SELECTIVE / VALORISATION DES MATIERES 2011				
EXPEDITIONS	Tonnes	Performance en kg par habitant population totale (réf. INSEE)	Performance en kg par habitant population municipale (Réf. Eco-Emballages)	EVOL. N-1
PET CLAIR	193,260	2,426	2,529	11%
PET FONCE	57,680	0,724	0,755	18%
PEHD	90,520	1,137	1,184	2%
ELA (tetra)	39,009	0,490	0,510	-1%
EMR (cartonnette)	380,037	4,771	4,973	22%
ACIER	101,394	1,273	1,327	-1%
ALU	4,340	0,054	0,057	-16%
SOUS-TOTAL EMB.	1095,150	13,750	14,330	19%
Gros De Magasin		0,000	0,000	
JRM	1444,200	18,132	18,897	-2%
SOUS-TOTAL PAPIER	1 444,200	18,132	18,897	-3%
TOTAL CS HORS VERRE	2 539,350	31,882	33,227	
VERRE	2 242,30	28,153	29,340	-10%
TOTAL CS hors cartons déchèterie	4781,650	60,035	62,567	-2%
CARTON PROFESSIONNEL ALPEJ + PAP	164,98			
CARTON PARTICULIERS	348,32	3,965	4,132	-15%
TOTAL DES CARTONS	513,30	6,037	6,291	
TOTAL CS : kg/hts		64,000	66,699	-3%

Caractérisation du flux emballages au centre de tri

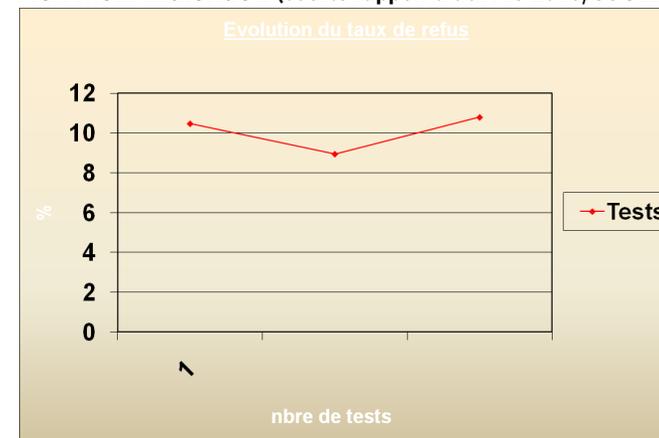


Taux de refus annuel calculé selon les différentes caractérisations de 2010 : 15,60 %.

Une augmentation du taux de refus sur les 3 derniers tests de l'année aurait pu se faire sentir du fait des changements de consignes et l'extension des collectes de tri. Or, le taux moyen de refus est de 9,88 %.

Caractérisation des entrants au centre de tri

Flux Multi matériaux (source rapport d'activité 2010/COVED)



CHAPITRE 2 : LA COLLECTE SELECTIVE

INDICATEURS TECHNIQUES

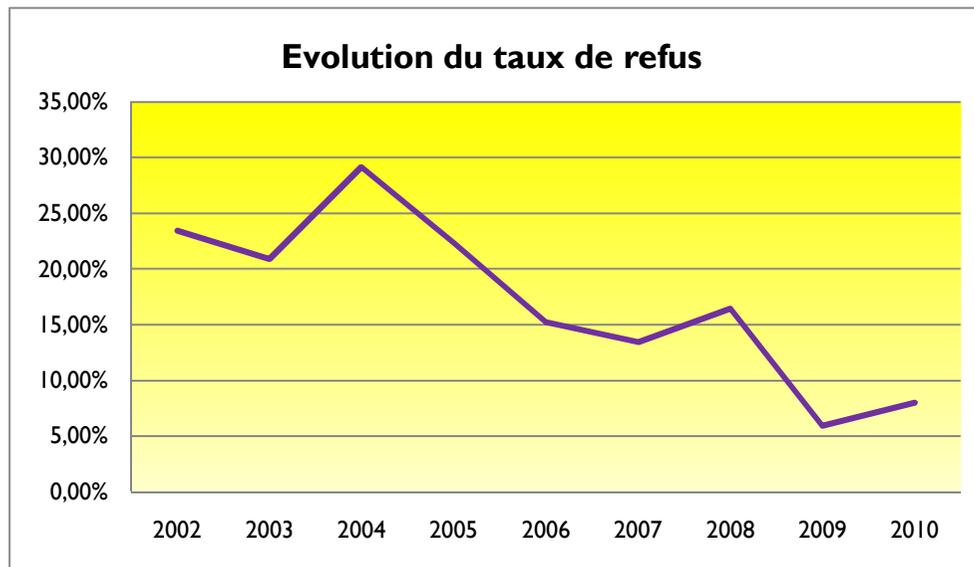
Les refus de tri sont constitués de l'ensemble des erreurs de tri réalisées par l'utilisateur. Ils sont constitués des emballages non recyclables, tels que les pots de yaourt, films plastiques etc...

Evolution des refus de tri (hors verre)

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
23,44%	20,86%	29,12%	22,35%	15,20%	13,45%	16,46%	5,91%	8,02%

La Collecte Sélective représente un tonnage total de 5 329,92 tonnes de déchets recyclables collectés.

66,699 kg ont été valorisés par habitant en 2010, soit une baisse de 2% par rapport à 2009. Cette diminution est due au stockage de certaines matières avant l'envoi chez les repreneurs.



▲ Plate-forme de stockage du VERRE – Corquilleroy.



▲ Stockage balles cartons – Corquilleroy.

III-1/ LES DECHETERIES.

Le SMIRTOM met à disposition 3 déchèteries pour l'ensemble des administrés des 35 communes.

En septembre 2009, le SMIRTOM a inauguré son nouveau site de Corquilleroy. Cette déchèterie permet de mieux desservir la partie ouest du syndicat.

En plus de la déchèterie ouverte à l'ensemble des particuliers et professionnels du syndicat, sur ce site sont exploitées des plate-formes de stockage, de transfert des emballages, de compostage des déchets verts.

Déchèterie d'AMILLY	Déchèterie de CORQUILLEROY	Déchèterie de DORDIVES
Site soumis à déclaration	Ouverte depuis septembre 2009 Site classé ICPE : soumis à autorisation	Site soumis à déclaration
215, route de Paucourt 45200 AMILLY	20, rue de Chaumont 45120 CORQUILLEROY	Route de Bransles 45680 DORDIVES
HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Ce site n'accepte pas les gravats inertes.	HORAIRES Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Ce site accepte l'ensemble des déchets indiqués ci-dessous.	HORAIRES Le lundi et du jeudi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45 Fermeture le mardi et mercredi Ce site n'accepte pas les Déchets Dangereux des Ménages. En revanche, elle reçoit les gravats inertes.
Tonnage collecté en 2010 Hors Déchets verts 3 592.847 tonnes	Tonnage collecté en 2010 Hors Déchets verts 8 227.00 tonnes	Tonnage collecté en 2010 Hors Déchets verts 2 102.816 tonnes



DECHETERIE

Septembre 2009 : Ouverture du site de Corquilleroy

Octobre 2009 : signature de la convention avec l'organisme OCAD3E pour la reprise des DEEE GEM FROID et HORS FROID. Une nouvelle filière d'élimination et de reconditionnement des appareils est mise en place.

2010 :
Limitation de la hauteur des camions sur les déchèteries d'Amilly et de Dordives.

Distinction du flux gravats en 2 parties : gravats propres valorisables et gravats sales non valorisables (uniquement à Corquilleroy).

Affinement des consignes sur les déchets verts avec de nouvelles filières de valorisation du bois.

I/ Prestataires/contrat

Le traitement est assuré par des prestataires sous contrat. Pour ce faire un marché annuel est passé pour différents lots.

Les prestataires titulaires des marchés en 2010 étaient les suivants :

- **pour le lot n°1 : SITA**
Enlèvement et traitement des encombrants (tout-venant)
Valorisation du bois
- **pour le lot n°2 : VEOLIA**
Enlèvement et traitement des ferrailles
- **pour le lot n°3 : TRIADIS**
Enlèvement et traitement de toxiques DMS, DTQD, piles et accumulateurs
- **pour le lot n°4 :**
VEOLIA : Enlèvement et traitement **des gravats non valorisables**
EUROVIA : Enlèvement et traitement **des gravats valorisables**

Prestataires sous convention :

ECO-ORGANISMES

- pour les lampes : RECYLUM
- pour les D3E : OCAD3E coordinateurs – eco-système

PRESTATAIRES

- pour les Batteries : SA MARTIN
- pour les piles : COREPILE
- pour les Textiles : l'association RECUP'EMPLOI

**Tonnage collecté par les déchèteries,
hors déchets verts, en 2010 : 13 922.669 t**

Tonnage valorisés par les déchèteries en 2009 : 6 462.339 t

L'ouverture de la déchèterie de Corquilleroy a permis une meilleure répartition géographique des apports. Accompagnée de la limitation en hauteur des accès sur Amilly, ces deux facteurs ont permis le désengorgement des 2 plus petits sites.

La grandeur du site permet de mettre en place de nouvelles filières de valorisation par l'affinement des consignes de tri et des dépôts.

Grâce à celles-ci, **près de 50% des apports en déchèteries ont été valorisés ou recyclés en 2010.**



III-2 APPORTS AUX DECHETERIES

Chaque déchet déposé en déchèterie, suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature. D'où l'importance du suivi des consignes de dépôt sur les différents sites.

Au fil du temps de nombreuses filières de valorisation se sont mises en place afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières.

Depuis 2005, le syndicat a mis en place un tri plus affiné des apports en déchèterie, aujourd'hui sont réceptionnés séparément les D3E et le bois, les gravats valorisables ou non.

En 2007, une benne spécifique pour le bois a été mise en place afin d'assurer la valorisation de celui-ci par sa réutilisation, dans la fabrication de panneaux de particules. En 2008, ont été retirés de la benne à ferraille le Gros Electro-Ménager Froid et Hors Froid afin que ceux-ci suivent une filière de dépollution spécifique, pour être ensuite valorisés.

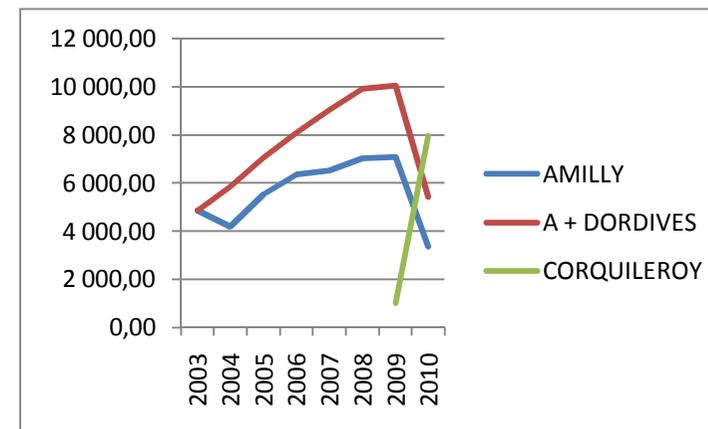
En 2010, mise en place d'une filière pour la valorisation des gravats « propres »/ Valorisation en matériaux nobles de Travaux Publics.

Il faut signaler l'importance croissante des vols de matériaux en déchetterie, et notamment en ce qui concerne les batteries, ce qui explique la forte baisse des tonnages pour ces déchets.

TONNAGES TOTAL ANNUEL				% Evol.
2007	2008	2009	2010	2009/2010
9 031,88	9 905,059	11 045,341	13 928,820	26%

On remarque toujours une progression constante des tonnages accueillis en déchèterie.

En 2009, 11.51% et 26 % en 2010, cette progression met en évidence l'importance de ce service et nous permet d'appuyer sur le fait qu'il était nécessaire d'ouvrir un nouveau site plus spacieux et positionner stratégiquement sur le syndicat afin de capter les déchets à l'ouest de celui-ci.



APPORTS EN DECHETERIE EN TONNES

MATIERES	AMILLY		CORQUILLEROY		DORDIVES		DECHET. MOBILES		TOTAL ANNUEL		Evol N-I	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010		
CARTON	384,780	148,320		200,004					384,780	348,324	-9%	
BOIS	1 273,700	670,270	140,300	1 085,230					1 414,000	1 755,500	24%	
TOUT VENANT	3 691,060	1 988,980	356,650	2 742,420	1 227,010	1 038,410	107,250		5 274,720	5 769,810	9%	
FERRAILLE	1 293,016	427,420	140,594	531,148	209,800	129,680	46,780		1 643,410	1 088,248	-34%	
D3E PAM		63,597		71,869		20,664				156,130		
D3E hors PAM	301,962	226,382		258,474		46,572			301,962	531,428	76%	
DMS	74,616	56,450	7,120	54,905				Réduction dans l'organisation des déchèteries mobile tonnage non significatif	81,735	111,355	36%	
DTQD	Piles	7,466	3,061	0,601	1,646				8,067	4,707	-42%	
	Batteries	27,977			14,457				27,977	14,457	-48%	
	Huiles	20,060	11,250	0,900	11,510				20,960	22,760	9%	
Tubes fluos	0,793	0,401		0,420					0,793	0,821	4%	
Ampoules	0,214			0,140					0,214	0,140	-35%	
Encre	0,669		0,634	0,000					1,303			
GRAVATS non valorisables			367,220	800,270	1 518,200	867,490				1 885,420	1 667,760	-12%
GRAVATS valorisables				2 457,380							2 457,380	
TOTAUX ANNUEL	7 076,313	3 596,131	1 014,019	8 229,873	2 955,010	2 102,816	154,030		11 045,341	13 928,820	26%	

Le taux de captage de la déchèterie de Corquilleroy est de 60 % du tonnage global capté sur l'ensemble des sites.

L'importance de ce taux est justifié par l'accueil des gravats valorisables et non valorisables.

APPORT EN DECHETS VERTS

DV	7 630,409	3 597,380	826,837	3 480,760	342,290	742,430		8 799,536	7 820,570	-11%
----	-----------	-----------	---------	-----------	---------	---------	--	-----------	-----------	------

 Tonnages valorisés

III-3/ LA COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts est assurée au travers des 3 déchèteries.

Sur Dordives, une benne spécifique à ces déchets est mise en place.

Sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy, elle se fait sur les plates-formes de compostage.

Depuis septembre 2009, la plate-forme d'Amilly ne sert plus qu'au dépôt et broyage des végétaux.

Acheminés sur la plate-forme de compostage de Corquilleroy, ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost.

**En 2010, 7 820.57 tonnes de déchets verts collectés
3 207,77 tonnes de compost produites**

En 2010, le prestataire intervenant sur la plate-forme pour les étapes de broyage et de criblage, nous a demandé de mettre en place un tri plus affiné pour les dépôts de déchets verts effectués par les usagers. Celui-ci avait des filières de valorisation qui demandait des critères spécifiques pour la valorisation de ces déchets.



CHAPITRE 4 : LES ORDURES MENAGERES

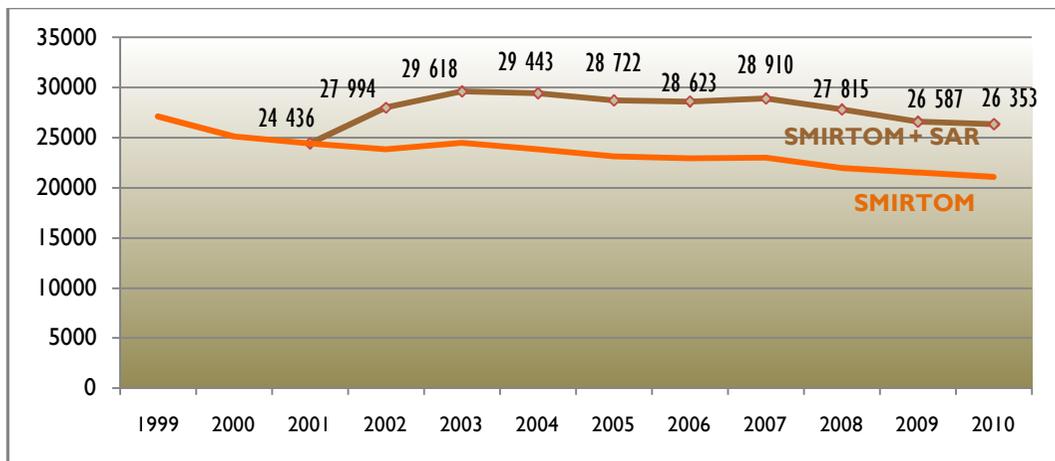
INDICATEURS TECHNIQUES

IV-1/ LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les apports au four d'incinération se décomposent comme suit :

SMIRTOM : 21 062,25t
DIVERS ET COLLECTIVITES : 234,05 t
SAR : 5 290,90 t
Soit un total de 26 587,20 t

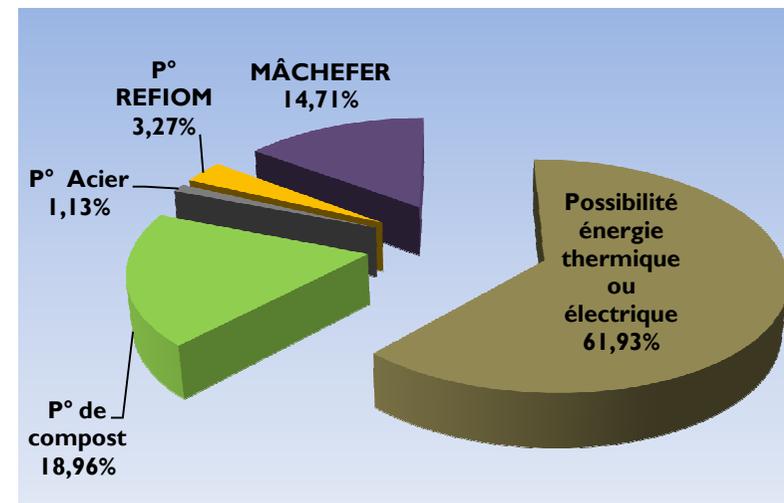
ANNEE	APPORTS SMIRTOM en t	kg/hts
2005	23 158,00	301,18
2006	22 966,00	298,68
2007	23 013,00	299,29
2008	22 005,00	286,18
2009	21 507,20	270,03
2010	21 062,25	264,44



BILAN DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES en 2010 en tonnes

Total Tonnage reçu	Tonnage total incinéré	%	P° de compost	%	P° Acier	%	P° REFIOM	%	MÂCHEFER	%	
26 587,200	21 600,900	61%	5	18,96%	300,050	1,13%	869,520	3,27%	3 911,150	14,71%	
		Possibilité énergie thermique ou électrique									

PRODUCTION 2010 – UIOM AMILLY

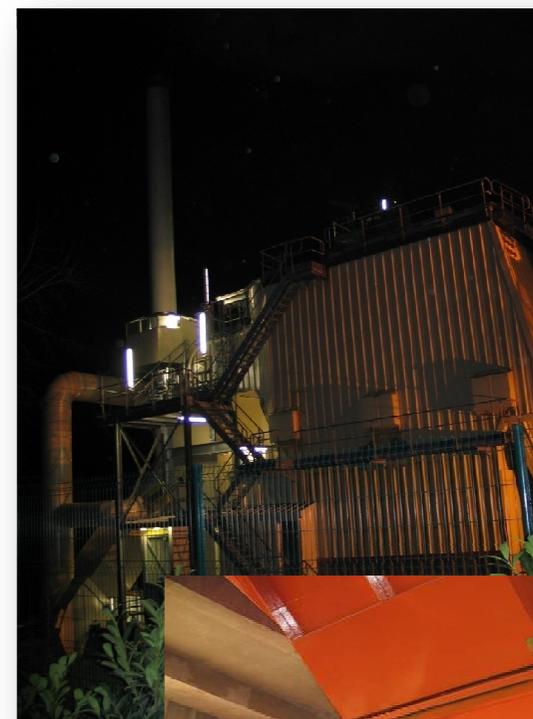


Evolution des tonnages du SMIRTOM 2009/2010 : -2.07%

Evolution des tonnages du SAR 2009/2010 : -6%

BILAN DES TONNES ENTRANTES à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

	SMIRTOM 09	SMIRTOM 10	PARTICULIERS	SAR	TOTAL MOIS
Janvier	1 748,150	1 691,950	10,800	415,000	2 117,750
Février	1 579,700	1 530,800	9,750	371,500	1 912,050
Mars	1 780,500	1 868,850	14,250	465,150	2 348,250
Avril	1 777,000	1 782,750	26,600	448,800	2 258,150
Mai	1 777,800	1 693,650	20,250	440,200	2 154,100
Juin	1 937,000	1 857,650	20,900	473,150	2 351,700
Juillet	1 886,600	1 794,050	24,850	479,350	2 298,250
Août	1 684,950	1 778,000	20,850	498,800	2 297,650
Septembre	1 912,000	1 841,300	19,400	469,050	2 329,750
Octobre	1 830,800	1 739,650	25,350	423,350	2 188,350
Novembre	1 744,750	1 687,200	18,350	397,700	2 103,250
Décembre	1 847,950	1 796,400	22,700	408,850	2 227,950
TOTAUX	21 507,200	21 062,250	234,050	5 290,900	26 587,200



CHAPITRE 5 : SYNTHESE DES DECHETS MENAGERS

INDICATEURS TECHNIQUES

V-1/ DECHETS DES MENAGES

- Les déchets ménagers sont constitués :
- des produits de la Collecte Sélective
 - des Ordures Ménagères Résiduelles
 - des déchets collectés en déchèterie
 - des déchets verts

SYNTHESE PAR MODE DE COLLECTE

FLUX	2010	DECHETERIES		PAP		APV		APPORT AU FOUR HORS SAR		TOTAL
		Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%	
OM	21 296,30			21 062,25	99%			234,05	1%	21 296,30
TOUT VENANT	5 769,81	5 769,81	100%							5 769,81
D3E	687,56	687,56	100%							687,56
METAUX	1 088,25	1 088,25	100%							1 088,25
BOIS	1 755,50	1 755,50	100%							1 755,50
DMS	111,35	111,35	100%							111,35
DTQD	41,92	41,92	100%							41,92
GRAVATS NV	1 667,76	1 667,76	100%							1 667,76
GRAVATS V	2 457,38	2 457,38	100%							2 457,38
DECHETS VERTS	7 820,57	7 820,57	100%							7 820,57
VERRE	2 242,30					2 242,30	100%			2 242,30
EMBALLAGES	935,62			935,62	100%	0,00	0%			935,62
CARTON	513,30	348,32	68%	164,98	32%					513,30
JRM	1 113,08					1 113,08	100%			1 113,08
MULTIMATERIAUX	558,12			558,12	100%					558,12
TOTAL/MODE	47 500,71	21 748,43	45,25%	22 720,97	47,28%	3 355,38	6,98%	234,05	0,49%	48 058,83

Taux de captage imputable à la collecte en porte à porte : 46,04 % des déchets traités.

On observe toujours la même baisse que les années précédentes pour la collecte en porte à porte des OM, et l'augmentation des apports en déchèterie. Ce service répond bien aux besoins des usagers et aux nouvelles exigences de tri.

CHAPITRE 5 : SYNTHÈSE DES DÉCHETS MÉNAGERS

INDICATEURS TECHNIQUES

ÉVOLUTION PAR MODE DE COLLECTE

MODE COLLECTE	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution
OM SMIRTOM	22 833,10	22 780,25	22 005,95	21 680,65	21 296,30	-1,77%
OM SAR	5 657,70	5 896,76	5 809,25	5 632,90	5 290,90	-6,07%
APPORT AU FOUR	132,45	233,00	280,00	173,45	234,05	34,94%
CS hors carton déchèterie	4 765,38	4 871,22	5 166,17	5 242,22	5 014,10	-4,35%
DECHETS VERTS	9 191,51	11 059,96	8 079,00	8 799,54	7 820,57	-11,13%
DECHETERIES	7 900,62	8 850,69	9 905,06	11 045,34	13 928,82	26,11%
DECHETERIES MOBILES	189,34	181,19	328,50	154,03		
TOTAL/MODE	50 670,10	53 873,07	51 573,93	52 728,13	53 584,74	1,62%

Taux de valorisation matière : Matières valorisées / tonnages global collectés

Soit 18 876,76 / 53 584,74 tonnes = 35,23 %

SYNTHÈSE DES VALORISATIONS en tonne (SAR compris)

MATIERE	2009	2010	Evolution en %
COMPOST OM	6 110,000	5 040,000	-18%
MÂCHEFER OM	3 503,100	3 911,150	12%
ACIER ISSU DE COMPOST	408,850	300,050	-27%
FERRAILLE	1 643,410	1 088,248	-34%
DMS/DTQD	138,739	130,519	-6%
TUBE CATHODIQUE D3E	68,132	10,820	-84%
ACIER D3E	80,100	59,120	-26%
ALU D3E	3,466	3,325	-4%
INOX D3E	0,454	0,215	-53%
CUIVRE D3E	9,223	4,717	-49%
LAITON D3E	0,106	0,101	-5%
METAUX FERREUX ET MELES	0,786		-100%
CIRCUITS IMPRIMES D3E	5,534	2,069	-63%
PLASTIQUE D3E	53,448	27,972	-48%
BOBINAGE	17,722	24,640	39%
DECHETS VERTS	1 732,013	3 207,770	85%
VERRE	2 481,980	2 242,300	-10%
CARTON	523,650	513,304	-2%
ACIER DE TRI	102,900	101,394	-1%
ALU DE TRI	5,01	4,34	-13%
BRIQUES ALIMENTAIRES	39,56	39,01	-1%
CARTONNETTE	312,26	380,04	22%
PLASTIQUE D'EMBALLAGES CS	311,34	341,46	10%
JOURNAUX/MAG.	1 491,95	1 444,20	-3%
TOTAL/MODE	16 928,19	18 876,76	12%

*OCAD3E : pas de détail des matériaux valorisés

V-2/ PLATE-FORME DE DECHETS VERTS

LES DIFFERENTES OPERATIONS NECESSAIRES A LA REALISATION DU COMPOST :

Réception et stockage sur la plate-forme de Corquilleroy et d'Amilly

Broyage

Fermentation sur la plate-forme de Corquilleroy : 6 mois

Maturation : durée de 12 semaines avec retournement au chargeur tous les mois.

Criblage : Compost et refus séparés

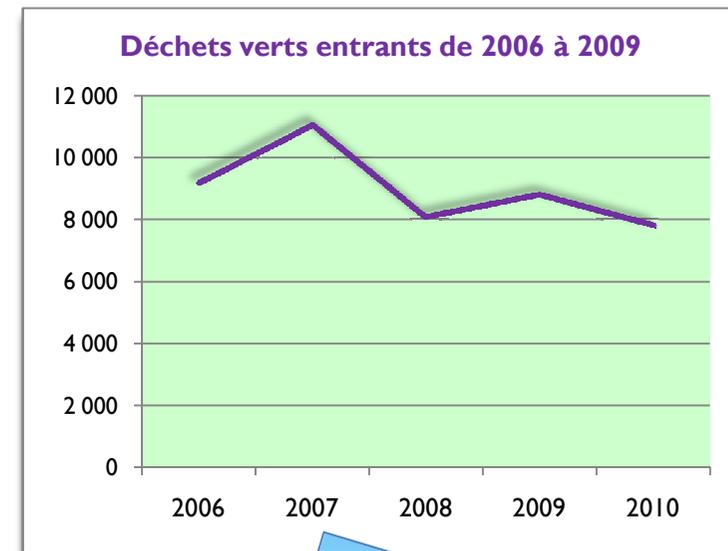
L'arrosage se fait au moyen d'un système puissant dans le bassin de stockage étanche qui collecte les eaux pluviales et de ruissellement (1 500 m3)

Le broyage et le criblage sont assurés par un prestataire privé. En 2010, l'attributaire du marché était les établissements DECHAMBRE.

Les autres opérations sont assurées en régie par les agents du SMIRTOM

**En 2010, 8 544.254 tonnes de végétaux ont été collectés.
Quantité de compost produite et redistribuée en 2010 : 3 208 t**

Dechets verts entrants				
2006	2007	2008	2009	2010
9 191	11 059	8 079	8800	7821



V-3/ LE CENTRE DE TRI

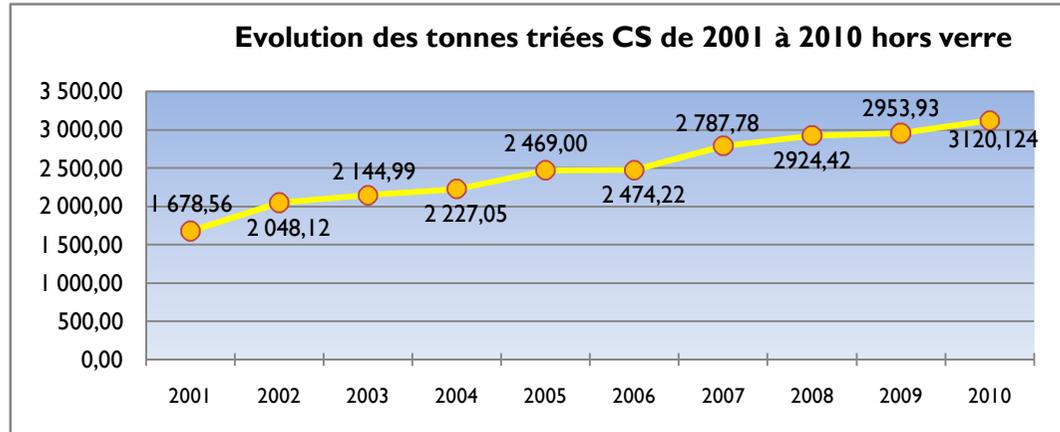
Les emballages, les journaux/magazines et une partie du carton sont acheminés vers un centre de tri afin de séparer l'ensemble des différentes matières. Une fois conditionnées, elles seront expédiées chez les repreneurs correspondants aux filières de valorisation.

Cette prestation de tri, conditionnement et expédition vers les filières de valorisation matière fait l'objet d'un marché. Celui-ci est passé pour un an renouvelable 2 fois.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le prestataire est SOREPAR, le Centre de tri est situé à Ormoy dans l'Yonne.

Ce centre de tri est équipé d'une chaîne de tri optique.

Le changement de consignes de tri effectué par le syndicat courant 2010 n'a pas posé de problème à ce centre. Le marché qui a été passé en 2008 faisait déjà état de cette éventualité.



V-6/ L'Usine d'Incinération des OM d'Amilly

↳ Durée du contrat

- Le contrat d'exploitation de l'usine d'incinération est d'une durée de 8 ans, éventuellement renouvelable 2 fois par période de 4 ans.
- Les mises aux normes successives ont conduit à faire évoluer le contrat d'exploitation pour tenir compte de la maintenance à assurer sur les nouveaux équipements.
-
- **Avenant n°2** : impact à la tonne 3,026 € ht
(valeur juillet 2005)
- **Avenant n°3** : impact à la tonne 3,342 € ht
(valeur novembre 2007)
- **Avenant n°4** : Evolution des indices EBIQ et ICHTTS1
(valeurs des indices à la baisse, valeur janvier 2010)
- **Avenant n°5** : Reconduction du contrat pour une période de 4 ans

▪ Avenir de l'installation

L'énergie peu coûteuse à l'époque de la construction de l'usine, n'avait pas rendu possible et concurrentielle la vente d'énergie. Le coût croissant des énergies permet aujourd'hui d'envisager la valorisation énergétique des ordures résiduelles. Une étude de faisabilité a été menée en 2008. Les résultats de cette étude sont encourageants.

Des études techniques plus poussées ont été menées et ont permis de valider la mise en place d'une chaudière et la vente de chaleur.

Les évolutions environnementales et réglementaires contraindront à brève échéance à valoriser l'énergie des incinérateurs.

▪ Décisions

Par délibération en date du 15 juin 2010 le SMIRTOM a adopté le principe d'une délégation de service public de traitement des déchets par valorisation énergétique et vente de chaleur. Cette délégation doit permettre de réaliser et d'amortir les investissements correspondant sur la durée du contrat sans hausse majeure du coût de traitement et d'offrir une énergie de substitution à un prix plus stable et avantageux que les énergies fossiles.

L'objectif de mise en œuvre opérationnelle de cette délégation est fixé au 1^{er} semestre 2013.





SMIRTOM
de la Région de Montargis
20, rue de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

INDICATEURS FINANCIERS

*Rapport
d'activité 2010*



LES PRINCIPAUX CONTRATS – LEURS MONTANTS

1/ INCINERATION - PRESTATAIRE NOVERGIE **Montant 2010 : 2 665 808,74 € TTC**

Pour les Ordures Ménagères, le traitement est réalisé par compostage / incinération

- Valorisation : compost, Mâchefers, Aciers
- Elimination : Traitement des résidus des fumées (REFIOM)

Le traitement des OM se fait sur l'usine d'incinération d'Amilly. Le four appartient au SMIRTOM, l'exploitation est réalisée par un prestataire : NOVERGIE.

2/ TRI DES EMBALLAGES ET COLLECTE SELECTIVE - PRESTATAIRE SOREPAR
Montant 2010 : 346 276,21€ TTC

Pour les matières issues de la Collecte Sélective :

- Tri des différentes matières, conditionnement et expéditions vers les repreneurs
Lieu de traitement : Centre de tri d'Ormoy dans l'Yonne. (Depuis octobre 2008)

Pour les refus de tri non valorisables :

- Expédition vers le CSDU de Saint-Florentin (89)

3/ ENCOMBRANTS DES DECHETERIES ET BOIS - PRESTATAIRE SITA
Montant 2010 : 805 066,22 € TTC

Pour les déchets non valorisables :

- Traitement des encombrants Centre de Stockage des Déchets Ultimes de Chevilly.
- Valorisation du bois de déchèterie KRONOSPAN Sully-sur Loire (panneaux de particules)

4/ GRAVATS ET FERRAILLES DES DECHETTERIES - PRESTATAIRE VEOLIA
Montant 2010 : 112 031,52 € TTC

Pour la Valorisation des ferrailles : recyclage des matières en matière première

- **Pour le Traitement des gravats inertes non valorisables :** remblais de carrières

5/GRAVATS DE DECHETTERIE - PRESTATAIRE EUROVIA **Montant 2010 : 7 075,36 € TTC**

Pour la Valorisation des gravats inertes valorisables : Granulat pour enrobés

6/DECHETS DANGEREUX DES MENAGES - PRESTATAIRE TRIADIS

Montant 2010 : 83 594,65 € TTC

Pour la Valorisation des DMS et DTQD, piles et accumulateurs

Par dépollution et valorisation énergétique

7/DECHETS VERTS : PRESTATAIRES DECHAMBRE : **46 034.69 € TTC**
 VEGETERIE : **10 064.03 € TTC**
 DUSSAULT : **15 825.00 € TTC**

Montant 2010 : 71 923.72 € TTC

Pour les déchets verts

- Par broyage et criblage des déchets verts
 Valorisation par compostage sur la plate-forme de Corquilleroy.
 Gardiennage et manutention en régie par le SMIRTOM.

8/ DEMANTELEMENT PRESTATAIRE FAP

Montant 2010 : 42 534,95 € TTC

Pour les Petits Appareils Ménagers électriques

- Un atelier de démantèlement est mis en place depuis le 10 octobre 2005, au Parc de Chaumont pour un démontage – recyclage des composants. Cet atelier a été confié à un chantier de réinsertion, dirigé par Formation Accueil Promotion.

9/ DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES - PRESTATAIRES OCAD3E-ECO-SYSTEME

Recettes 2010 : 29 610,90 € TTC

Pour le Gros Electro Ménagers Froid et Hors froid et les Ecrans

Logistique et opérateurs de l'Eco- organisme coordonateur agréée en charge du traitement des D3E

- Gros Electro Ménager Hors Froid VEOLIA – LA CHAPELLE ST URSIN (18)
- Gros Electro Ménager Froid, TERECOVAL – LA CHAMBRE (73)
- les Ecrans GALLOO France/ SATRI DREUX (28)

10 / DESTINATION DES MATERIAUX VALORISABLES

- Acier d'incinération : **ARCELOR**
- Tout venant : **CSDU DE CHEVILLY**
- Bois de déchèterie : **KRONOSPAN**
- Ferraille des déchèteries : **RIC ENVIRONNEMENT**
- Gravats : **BARDAT - Triguères**
- Matières plastiques : **VALORPLAST**
- Acier : **ARCELOR**
- Aluminium : **REGEAL - AFFIMET**
- Cartons / Briques alimentaires : **EMIN LEYDIER – DS CHOUANARD**
- Papier : **UPM CHAPELLE DARBLAY**
- Verre : **ST GOBAIN**

1-1 CONTRATS ET PRESTATIONS

- Indication des principaux contrats

CONTRATS ET PRESTATIONS

PRESTATAIRES	POSTE	DEPENSES TTC	2009	Evol.
NOVERGIE	Incinération & TGAP (Hors TP)	2 665 808,74	2 810 299,37	-5%
SOREPAR	Emballages - Cartons & Journaux	346 276,21	317 135,22	9%
ALPEJ	Collecte selective	33 560,25	30 344,00	11%
VEOLIA	Gravats & Métaux	112 031,52	108 077,99	4%
EUROVIA	Gravats valorisables	7 075,36		
SITA	Tout venant - bois	805 066,22	778 870,83	3%
ETS DECHAMBRE	Broyage matières plastique D3E	1 713,27		
TRIADIS	Produits dangereux	83 594,65	42 240,12	98%
ECOSYS	Déchets verts	46 363,59	143 115,51	-17%
DUSSAULT	Transports de déchets Verts	15 825,00		
VEGETERIE	Déchets verts	10 064,03		
ETS DECHAMBRE	Déchets verts	46 034,69		
SHELL	Carburant	274 135,59	236 618,95	16%
SMACL	Assurances	34 823,82	55 574,68	-37%
CALDEO	Combustibles	33 558,25	14 991,86	124%
TOTAL CONTRATS COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT		4 515 931,19	4 537 268,53	0,47%
DERICHEBOURG	Frais nettoyage des locaux	15 251,71	17 007,78	-10%
TOTAL		4 531 182,90	4 554 276,31	0,51%

Evolution 2009/2010 : - 0,51%

II-1/ INDICATEURS DES COÛTS DE COLLECTE

LOGISTIQUE

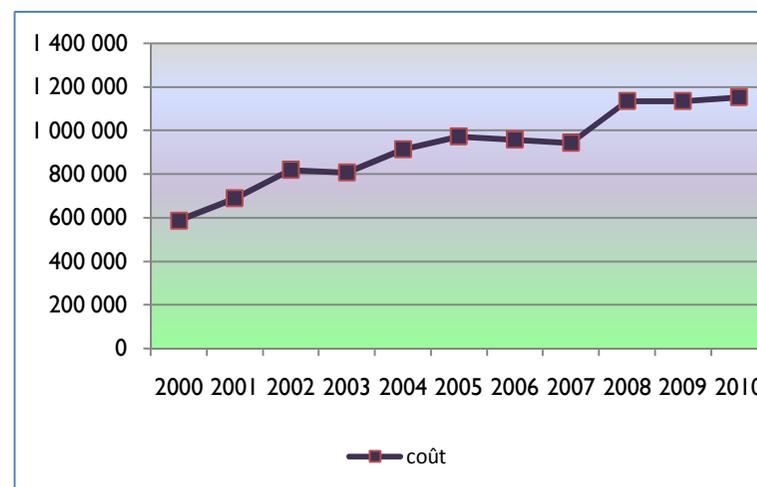
COÛT DU SERVICE / MODULE LOGISTIQUE

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC	VARIATION n-1
Carburant	60622	274 135,59	16%
Fournitures d'atelier	60683/6068	176 595,23	44%
Sacs OM	60681	120 619,46	-29%
Conteneurs OM	60682	21 296,22	77%
Vente de sacs et conteneurs	7583	-40 231,62	-16%
Alpej	6116	33 560,25	11%
Prestations externes	61551	256 692,86	-8%
Primes d'assurances	616	34 823,82	-37%
Taxes sur véhicules	6355	3 089,70	-11%
Amortissement	6811	265 097,62	-3%
TOTAL		1 145 679,13 €	0,95%

COÛT DE LOGISTIQUE EN 2010 : 1 145 679,13 €

EVOLUTION DU COÛT DE LOGISTIQUE DE 2008 à 2009 : + 0.95%

EVOLUTION DES COÛTS DE LOGISTIQUE DE 2000 à 2010



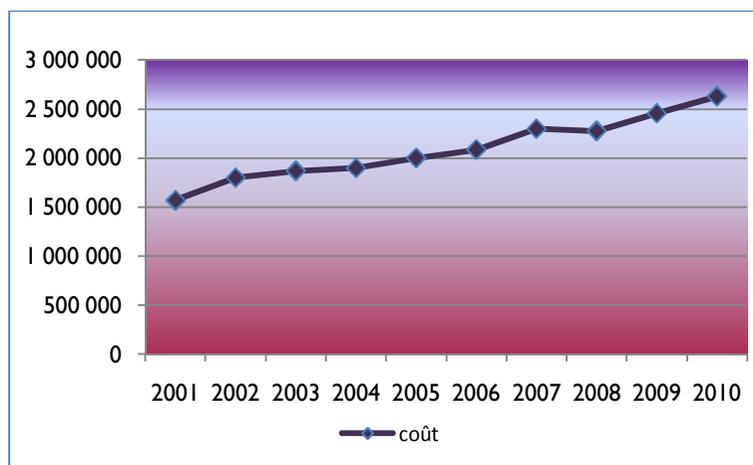
PERSONNEL -----

COÛT DU SERVICE / MODULE PERSONNEL

POSTE	ARTICLE	DEPENSES TTC
Vêtements de travail	60636	23 060,91
Charges de personnels	chap. 012 / 6531 / 6533	2 704 047,03
Remboursement AG2R	6419 / 6459	-21 451,30
Subvention CAE	74718	-77 929,72
TOTAL		2 627 726,92 €

COÛT DU PERSONNEL EN 2010 : 2 627 726,92 €
EVOLUTION DU COÛT DE 2008 à 2009 : + 7,07%

EVOLUTION DES COÛTS DE PERSONNEL DE 2001 à 2010



CHAPITRE 2 : INDICATION DES COÛTS DU SERVICE

INDICATEURS FINANCIERS

FRAIS GENERAUX ET D'ADMINISTRATION (frais externes à la collecte)

FRAIS GENERAUX ET D'ADMINISTRATION (frais externes à la collecte)							
ART	POSTE	DEPENSES TTC	EVOL. En %	ART.	POSTE	DEPENSES TTC	EVOL.
60611	Eau et assainissement	28 065,51	262%	6188	Autres frais divers	8 527,59	327%
60612	Energie - Electricité	43 809,35	6%	6225	Indemnités au comptable et régisseurs	1 266,86	5%
60621	Combustibles	33 558,25	124%	6231	Annonces et insertions	14 265,34	21%
60631	Fournitures d'entretien	9 580,14	-1%	6232	Fêtes et cérémonies	2 576,51	-75%
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0%	6237	Publications	34 308,10	188%
6064	Fournitures administratives	7 346,60	105%	6251	Voyages et déplacements	3 305,01	91%
6135	Locations mobilières	12 835,38	37%	6261	Frais d'affranchissement	1 196,74	-65%
61521	Entretien de terrains	12 265,59	-15%	6262	Frais télécommunications	22 222,80	39%
61522	Entretien de bâtiments	62 452,57	722%	6283	Frais nettoyage des locaux	15 251,71	-10%
61523	Entretien de voies et réseaux	23 678,91	134%	654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0%
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 158,33	-29%	63512	Taxes foncières	29 734,00	1%
6156	Maintenance	18 434,43	40%	66111/66112	Charges financières	120 520,09	33%
617	Etudes et recherches	46 034,04	45%	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	-96%
6182	Documentation générale et technique	5 052,43	37%	627	Services bancaires et assimilés	0,00	0%
6184	Versements à des organismes de formation	22 715,78	81%		SOUS-TOTAL 2	253 274,75	28 %
	SOUS-TOTAL I	346 987,31	65%		TOTAL	600 262,06 €	47%

COÛT DES FRAIS GENERAUX en 2009 = 409 134,70 €

En 2010 = 600 262,06 €

COÛT DU SERVICE DE COLLECTE =
coût logistique + coût personnel + frais généraux
COÛT DU SERVICE POUR 2010 : 4 373 668,11 €

EVOLUTION DU COÛT DU SERVICE DE 209 à 2010 :
9,39 %

INDICATEURS FINANCIERS

COUT DU SERVICE PAR TYPE D'ACTIVITE					
PERSONNEL TECHNIQUE 64 personnes					
	Déchèterie	Collecte			Transfert
		Porte à porte : 47		Apport Volontaire	
		OM	CS		
PERSONNEL ADMINISTRATIF 13 agents 16,67%					
Nbre agents TECHNIQUE + ADMINISTRATIF	15,60	44,40	11,5	4,8	1,20
coût/activité	645 597,80 €	2 674 604,13 €	692 150,41 €	289 088,76 €	72 227,01 €
Tonnage de l'activité	21 739,88	21 296,30	1 229,56	3 619,56	
Coût à la tonne / activité	29,70 €	125,59 €	562,93 €	79,87 €	

ANALYSE COÛT DE COLLECTE PAR HABITANT - Frais généraux et d'administration compris					
	Déchèterie	OM	CS	Apport Volontaire	Transfert
Coût en euros/habitants	8,11 €	33,58 €	8,69 €	3,63 €	0,91 €

Coût des services par habitant 2010 = 54.91 € (4 373 668.11/79 648*)
*population totale prise en compte.

RECETTES

DESIGNATION	CLIENT	RECETTES	ART.
Redevance Spéciale	Entreprises et commerçants	369 319,17	70612
Revenus des immeubles	Redevance 2009/2010 , antenne radiotéléphonique AMILLY	4 991,43	752
Collecte des Marchés	Ville de Montargis	18 199,38	7581
	Ville de Ferrières	8 860,17	
Collecte Spéciale	C.H.A.M.	93 302,00	
	Domaine de Nargis	15 405,30	
Indemnisation Assurances	S.M.A.C.L.	0,00	
Recouvrement divers	Divers	1 386,25	
Dépôts en déchetterie	Divers apporteurs	78 444,91	7584
TOTAL		589 908,61	

Vente de conteneur et sacs	Divers	40 231,62	7583
Cette recette compense l'article 60682 : Achat de bacs		21 296,22	60682
SOIT UNE RECETTE NETTE		18 935,40	

TOTAL NET DES RECETTES

608 844,01

RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES	ART.	
Verre	SAINT GOBAIN	50 272,37	7582	
Aluminium	REGEAL	1 810,21	7585	
Acier	ARCELOR	11 617,69		
Acier d'incinération	ARCELOR	11 703,38		
Carton	EMYN LEIDIER	39 610,58		
	DS SMITH CHOUANARD	16 204,80		
Journaux / Magazines	UPM CHAPELLE DARBLAY	139 135,47		
Plastiques	VALORPLAST	70 327,08		
Ferrailles déchèterie mobile - D3E	BARTIN RECYCLING	27 140,11		
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	2 342,99		
Ferrailles	ONYX	100 934,70		
Cartes mère, connectique, RAM etc	AUREUS	15 246,59		
TOTAL		486 345,96		

Augmentation : 77%

PARTICIPATIONS

SYNDICAT	RECETTES	TAUX DE PARTICIPATION	ART.	VARIATION N-1
Montargis Rural	223 815,00	3,11%	74751	4%
C.C.4.V.	904 329,00	12,55%	74752	4%
A.M.E	5 500 000,00	76,34%	74754	4%
S.A.R.	576 654,22	8,00%	74755	-0,31%
TOTAL	7 204 798,22	82,09%		3,72%

Taux de couverture des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AU COMPTE ADMINISTRATIF **8 777 089,22**

- Les aides et subventions

AIDES ET SUBVENTIONS

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	393 626,61	7478
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	27 421,08	
Soutien à l'investissement SCRIPTO	OCAD3E	29 610,90	
Subvention tarification aux usagers et plateforme	ADEME	157 378,96	7581
Subvention d'investissement d'une plateforme compostage	CONSEIL GENERAL 45	46 000,00	
Subvention d'une création d'une déchèterie	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	156 000,00	1323
TOTAL		810 037,55	

V-1 LES ORDURES MENAGERES

A/ Le coût brut complet à la tonne et à l'habitant prend en compte :

- La collecte et le traitement
- Les charges liées à l'investissement et au fonctionnement

B/ Le coût technique complet à la tonne et à l'habitant prend en compte :

- Le coût complet brut MOINS
 - les recettes liées à la vente de matières, celles-ci permettent de réduire le coût répercuté à l'usager.

C/ Le coût complet aidé à la tonne et à l'habitant prend en compte :

- Le coût technique complet MOINS
 - Les aides à l'investissement
 - Les aides de fonctionnement et le soutien à la tonne triée de la Collecte Sélective.

LES ORDURES MENAGERES

MOIS	TONNAGES NOVERGIE	P2 HT	P3 HT	TGAP
JANVIER	2 117,75	165 048,98	33 220,73	11 859,40
FÉVRIER	1 912,05	158 355,50	31 933,04	9 820,11
MARS	2 348,25	172 549,45	34 663,66	7 326,52
AVRIL	2 258,15	169 617,59	34 099,63	7 045,43
MAI	2 154,10	166 231,80	33 448,28	6 720,79
JUIN	2 351,70	172 661,71	34 685,25	7 337,30
JUILLET	2 297,30	170 891,53	34 344,71	7 167,58
AOÛT	2 297,65	170 902,92	34 346,90	7 168,67
SEPTEMBRE	2 329,75	171 947,46	34 547,85	7 268,82
OCTOBRE	2 188,35	167 346,30	33 662,68	6 827,65
NOVEMBRE	2 103,25	164 577,15	33 129,96	6 562,14
DÉCEMBRE	2 227,95	168 631,63	33 910,58	6 951,20
SOUS-TOTAL	26 586,25	2 018 762,02	405 993,27	92 055,61
TOTAL HT		2 516 810,90		
TVA 5,5%		138 424,60		
TOTAL TTC		2 655 235,50		

Réalisé au CA 2010 : 2 682 851.32

Coût du traitement des Ordures Ménagères 2010 en année calendaire : 2 655 235,50 €

Coût de traitement à la tonne en année calendaire : 99,87 €

COÛT COMPLET : COLLECTE + TRAITEMENT – RECETTES DU SAR

En ce qui concerne le traitement des Ordures Ménagères, celui-ci ne bénéficie d'aucune aide au titre de l'exercice 2010, la valorisation des mâchefers et du compost est intégrée par contrat au prix payé au prestataire. Il n'existe donc pas de coût aidé.

A/ Coût brut complet des OM :

$$2\,674\,604,13 \text{ €} + 2\,655\,235,50 - 576\,654,22 = 4\,757\,986,13 \text{ €}$$

Valorisation des aciers d'incinération,
recette de valorisation :11 703,38 €

B/ Coût technique complet des Ordures Ménagères /26 586,25 t :
..... 178,96 €/t

B/ Coût technique complet des OM / 79 648 habitants 59,74 €/hab.

LA COLLECTE SELECTIVE

Coût du tri 2010 (prestation SOREPAR)	346 276,21€
Coût de la Collecte, APV et PAP+ transfert	1 053 466,18 €
Coût de la Collecte Sélective (ALPEJ)	33 560,25 €
Coût de renforcement ambassadeurs du tri	24 265,00 €
A/ Coût brut complet de la Collecte Sélective	1 457 567,64 €

RECETTES DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES	ART.
Verre	SAINT GOBAIN	50 272,37	7582
Aluminium	REGEAL	1 810,21	7585
Acier	ARCELOR	11 617,69	
Carton	EMYN LEIDIER	39 610,58	
	DS SMITH CHOUANARD	16 204,80	
Journaux / Magazines	UPM CHAPELLE DARBLAY	139 135,47	
Plastiques	VALORPLAST	70 327,08	
TOTAL		328 978,19	

B/ Coût technique complet du tri :

(1 457 567,64 €- 328 978,19) 1 128 589.45 €

DESIGNATION	COLLECTIVITE	RECETTES	ART.
Soutien à la Collecte Sélective	ECO EMBALLAGES	393 626,61	7478
Soutien tonnage papiers	ECO FOLIO	27 421,08	
TOTAL		421 047,69	

C/ Coût complet aidé de la Collecte Sélective 2010 : 707 541,76 €

C/ Coût complet aidé de la Collecte sélective/5 014,20 tonnes
..... 141,11 €/t

C/ Coût complet aidé de la Collecte sélective/79 648 hts
..... 8,88 €/ht

INDICATEURS FINANCIERS

LES DECHETERIES

Coût du traitement des encombrants, ferrailles, gravats	924 173,10 €
Coût du traitement des DMS	83 594,65 €
Coût du traitement des D3E, FAP et Remondis	44 914,21 €
Coût du service de déchèterie	645 597,80 €
Coût du traitement des déchets verts	118 287,31 €
 A/ Coût brut complet de la déchèterie 2010 :	 1 816 567,07 €

RECETTE DE VALORISATION

MATERIAUX	CLIENT	RECETTES
Ferrailles déchèterie mobile - D3E	BARTIN RECYCLING	27 140,11
Batteries usagées	MARTIN ENVIRONNEMENT	2 342,99
Ferrailles	ONYX	100 934,70
Cartes mère, connectique, RAM etc	AUREUS	15 246,59
TOTAL		145 664,39

Recette de valorisation des déchèteries :	145 664,39 €
Soutien D3E : OCAD3E	29 610,90
B/ Coût technique complet de la déchèterie 2010	1 641 291,78 €
B/ Coût technique complet de la déchèterie / 21 742,28 t	75,49 €
B/ Coût technique complet de la déchèterie / 79 648 hts	20,60 €

RAPPEL DES DONNEES DU SERVICE

Total des déchets produits par le SMIRTOM en 2010	48 050,28 t
Production totale d'Ordures Ménagères en 2010	21 296,30 t
Production totale de déchets en 2010 par habitant	603,28 kg
Production d'Ordures Ménagères en 2010 par habitant	267,38 kg
Apport du SAR en Ordures Ménagères	5 290,90 t

COÛT GLOBAL DU SERVICE

Dépenses :

Coût du service de collecte	4 373 668,11 €
Coût du traitement des Ordures Ménagères	2 655 235,56 €
Coût du tri	346 276,21 €
Coût du traitement des encombrants et gravats en déchèterie	924 173,10 €
Coût du traitement des déchets verts en déchèterie	118 287,31 €
Coût de traitement des DMS	83 594,65 €
Autres charges (ALPEJ – FAP - TCMS)	78 484,46 €

TOTAL : 8 579 719,34 €

Pour un coût budgétaire global/48 050,28 tonnes 178,56 €/t

Pour un coût budgétaire global/79648 hts 107,72 € par habitant

RECETTES

Recettes produits divers et valorisation matières	1 095 189,97 €
Aides, soutiens et subventions	450 658,59 €
(Subvention investissement)	359 318,96 €
Participation du SAR	576 654,22 €

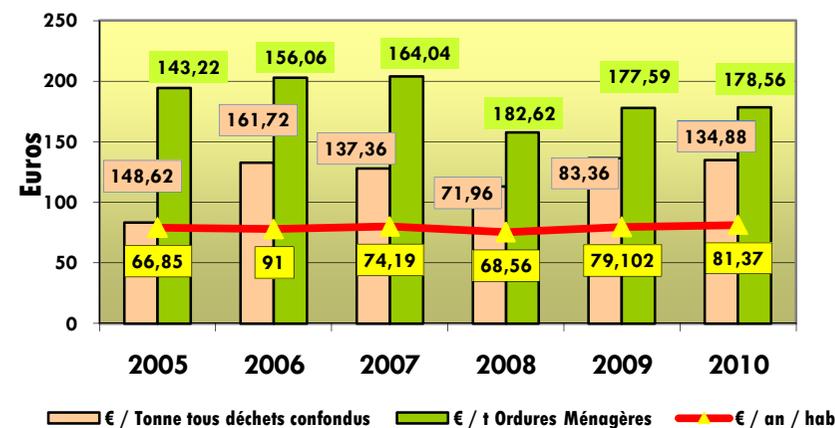
TOTAL hors subventions d'investissement : 2 122 502,78 €

Soit un reste à financer net 6 457 216,56 €

Coût budgétaire net 134,88 €/t

Et un coût fiscal net de 81,37 €/hab.

EVOLUTION DES COÛTS de 2001 à 2010





SMIRTOM
de la Région de Montargis
20, rue de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

ANNEXES

*Rapport
d'activité 2010*



LEXIQUE

ALPEJ : Association Locale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

A.M.E : Agglomération de Montargis Et rives du Loing

B.O.M : Benne de collecte des Ordures Ménagères

C.C.4.V : Communauté de communes des quatre Vallées

C.E.T : Centre d'Enfouissement Technique

CS : Collecte Sélective

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

DTQD : Déchets Toxiques en Quantités Dispersées

D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

GROS DE MAGASINS : papier recyclables de seconde catégorie, de qualité inférieure (ex. : annuaire ou livre avec couverture épaisse)

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

OM : Ordures Ménagères

PET : Polyéthylène

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

S.A.R : Syndicat d'Aménagement Rural (des cantons de Courtenay / Château-Renard)

S.I.V.U : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

U.I.O.M : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

UIOM AMILLY

2010

Tonnage SMIRTOM	21 062,250 T	
Tonnage particuliers	234,050 T	
Tonnage SAR	5 290,900 T	
Total tonnage reçu	26 587,200 T	Soit une diminution de 728,850 T par rapport à 2009
Stock fosse principale 1 ^{er} janvier 10	47,000 T	
Tonnage évacué	163,300 T	
Stock fosse principale 31 décembre 10	30,000 T	
Tonnage à traiter	26 440,900 T	
Production compost	5 772,000 T	
Stock fosse refus 1 ^{er} janvier 10	200,000 T	
Tonnage à incinérer	21 600,900 T	
Stock fosse refus 31 décembre 10	150,000 T	
Tonnage incinéré	20 719,000 T	
Tonnage ferraille valorisée	300,050 T	
Tonnage compost valorisé	5 692,000 T	

	USINE		FOUR			BROYAGE OM	
	Production	Panne	Production	Mise en régime	Panne	Production	Panne
Total	8 536 h	0 h	7 913 h	97,5 h	5 h	3 059 h	0 h

Performance horaire du four : 2,620 T

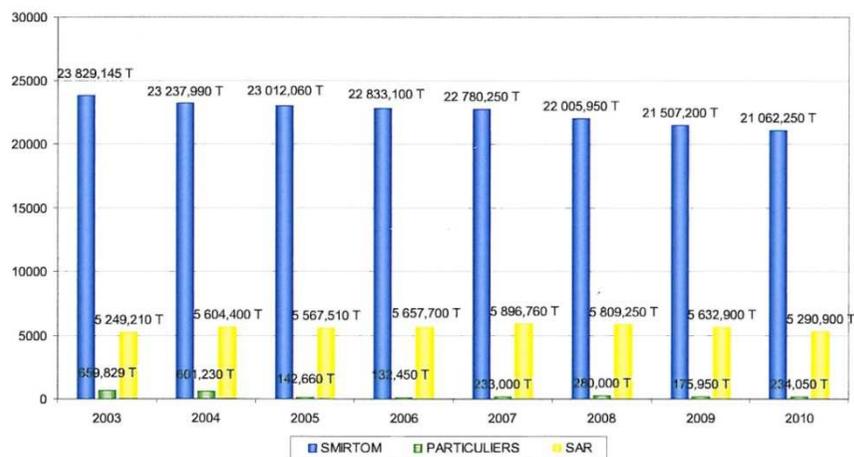
Tonnage évacué : 163,300 T

UIOM AMILLY

2010

RECAPITULATIF DES TONNAGES

MOIS	SMIRTOM	PARTICULIERS	SAR	CUMUL GENERAL
JANVIER	1 691,950 T	10,800 T	415,000 T	2 117,750 T
FEVRIER	1 530,800 T	9,750 T	371,500 T	1 912,050 T
MARS	1 868,850 T	14,250 T	465,150 T	2 348,250 T
AVRIL	1 782,750 T	26,600 T	448,800 T	2 258,150 T
MAI	1 693,650 T	20,250 T	440,200 T	2 154,100 T
JUIN	1 857,650 T	20,900 T	473,150 T	2 351,700 T
JUILLET	1 794,050 T	24,850 T	479,350 T	2 298,250 T
AOUT	1 778,000 T	20,850 T	498,800 T	2 297,650 T
SEPTEMBRE	1 841,300 T	19,400 T	469,050 T	2 329,750 T
OCTOBRE	1 739,650 T	25,350 T	423,350 T	2 188,350 T
NOVEMBRE	1 687,200 T	18,350 T	397,700 T	2 103,250 T
DECEMBRE	1 796,400 T	22,700 T	408,850 T	2 227,950 T
TOTAL	21 062,250 T	234,050 T	5 290,900 T	26 587,200 T



UIOM AMILLY

2010

EFFECTIF	NOMBRE
Chef d'unité	1
Agent technique	1
Responsable de quart	6
Conducteur de broyage	2
Personnel nettoyage	1
Mécanicien	2
Electricien	1
Personnel intérimaire	1
Total	15 postes
Total temps passé	23 156 h
Temps théorique	22 816 h
Ecart	340 h

Total d'heures de production	7 913 h
Total d'heures d'entretien	12 013 h
Total d'heures de panne	5 h

RATIOS RAMENES A LA TONNE D'ORDURE

Eau	1,622	M ³ /T	reçue
Electricité	76,350	kW/h/T	reçue
Temps passé production	0,298	H/T	reçue
Temps passé entretien	0,452	H/T	reçue
Fioul	0,201	L/T	reçue
Gaz	0,0023	Kg/T	incinérée
Charbon actif	0,779	Kg/T	incinérée
Chaux	15,666	Kg/T	incinérée

Soit à la tonne incinérée

Production mâchefers	3 911,150 T	188,771 Kg/T
Production refiom	869,520 T	41,967 Kg/T

